



Le remaniement de M. Lavrov à New York

L'instant new-yorkais du ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a été l'équivalent diplomatique d'une mise à feu de la maison.

Par [Pepe Escobar](#)

Mondialisation.ca, 03 mai 2023

[Strategic Culture Foundation](#) 27 avril 2023

Région : [L'Europe, Russie et CEI](#)

Thème: [Military and WMD](#)

Analyses: [UKRAINE](#)

Imaginez un vrai gentleman, le plus grand diplomate de ces temps troublés, en pleine possession de ses moyens et doté d'un délicieux sens de l'humour, se lançant dans une périlleuse aventure et s'en sortant indemne.

En fait, le moment new-yorkais du ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov – ses deux interventions devant le Conseil de sécurité des Nations unies les 24 et 25 avril – a été l'équivalent diplomatique d'une mise à feu de la maison. Du moins, les parties de la maison habitées par le Sud mondial – ou la majorité mondiale.

Le 24 avril, lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales, multilatéralisme efficace par la protection des principes de la Charte des Nations unies », était particulièrement important.

Lavrov a souligné le symbolisme de la réunion qui se tient à l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie pour la paix, jugée très importante par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies de 2018.

Dans son préambule, Lavrov a souligné que « *dans deux semaines, nous célébrerons le 78ème anniversaire de la victoire dans la Seconde Guerre mondiale. La défaite de l'Allemagne nazie, à laquelle mon pays a apporté une contribution décisive avec le soutien des Alliés, a jeté les bases de l'ordre international d'après-guerre. La Charte des Nations unies en est devenue la base juridique et notre organisation elle-même, incarnant un véritable multilatéralisme, a acquis un rôle central et coordonné dans la politique mondiale.* »

Eh bien, pas vraiment. Et cela nous amène à la véritable promenade de Lavrov du côté sauvage, épinglant la façon dont le multilatéralisme a été piétiné. Bien au-delà des torrents de dénigrement des suspects habituels et de leur tentative de le soumettre à une douche glacée à New York, ou même de le confiner dans le congélateur – géopolitique –, il a prévalu. Promenons-nous avec lui dans le désert actuel. M. Lavrov, vous êtes la star du spectacle.

Notre route ou l'autoroute

Cet « ordre fondé sur des règles » : « Le système centré sur l'ONU traverse une crise profonde. La cause première en est le désir de certains membres de notre organisation de remplacer le droit international et la Charte des Nations unies par une sorte d'« ordre fondé sur des règles ». Personne n'a vu ces « règles », elles n'ont pas fait l'objet de négociations internationales transparentes. Elles sont inventées et utilisées pour contrecarrer les processus naturels de formation de nouveaux centres de développement indépendants, qui

sont une manifestation objective du multilatéralisme. Ils tentent de les contenir par des mesures unilatérales illégitimes, notamment en leur coupant l'accès aux technologies modernes et aux services financiers, en les évinçant des chaînes d'approvisionnement, en confisquant leurs biens, en détruisant les infrastructures critiques de leurs concurrents et en manipulant des normes et des procédures universellement reconnues. Il en résulte la fragmentation du commerce mondial, l'effondrement des mécanismes de marché, la paralysie de l'OMC et la transformation définitive, déjà sans déguisement, du FMI en un outil permettant d'atteindre les objectifs des États-Unis et de leurs alliés, y compris des objectifs militaires. »

Détruire la mondialisation : « Dans une tentative désespérée d'affirmer leur domination en punissant les désobéissants, les États-Unis ont continué à détruire la mondialisation qui, pendant de nombreuses années, a été vantée comme le bien suprême de l'humanité, au service du système multilatéral de l'économie mondiale. Washington et le reste de l'Occident, qui s'y est soumis, utilisent leurs « règles » chaque fois qu'il est nécessaire de justifier des mesures illégitimes à l'encontre de ceux qui élaborent leurs politiques conformément au droit international et refusent de suivre les intérêts égoïstes du « milliard d'or ». Les dissidents sont mis à l'index selon le principe suivant : « Celui qui n'est pas avec nous est contre nous ». Il est depuis longtemps « gênant » pour nos collègues occidentaux de négocier dans des formats universels, tels que les Nations unies. Pour justifier idéologiquement la politique de sape du multilatéralisme, le thème de l'unité des « démocraties » par opposition aux « autocraties » a été introduit. Outre les « sommets pour la démocratie », dont la composition est déterminée par l'hégémon autoproclamé, d'autres « clubs de l'élite » sont créés, en contournant l'ONU. »

« Jardin » contre « jungle » : « Appelons un chat un chat : personne n'a permis à la minorité occidentale de parler au nom de toute l'humanité. Il faut se comporter décemment et respecter tous les membres de la communauté internationale. En imposant un « ordre fondé sur des règles », ses auteurs rejettent avec arrogance un principe clé de la Charte des Nations unies, à savoir l'égalité souveraine des États. La quintessence du « complexe d'exclusivité » a été la déclaration « fière » du chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, selon laquelle « l'Europe est le jardin d'Eden, et le reste du monde est une jungle ». Je citerai également la déclaration conjointe OTAN-UE du 10 janvier de cette année, qui stipule que « l'Occident uni » utilisera tous les outils économiques, financiers, politiques et – j'y accorde une attention particulière – militaires à la disposition de l'OTAN et de l'UE pour garantir les intérêts de « notre milliard ». »

La « ligne de défense » de l'OTAN : Lors du sommet de Madrid de l'année dernière, l'OTAN, qui a toujours convaincu tout le monde de sa « pacificité » et de la nature exclusivement défensive de ses programmes militaires, a déclaré la « responsabilité mondiale », « l'indivisibilité de la sécurité » dans la région euro-atlantique et dans la région dite indo-pacifique. En d'autres termes, la « ligne de défense » de l'OTAN (en tant qu'alliance défensive) se déplace désormais vers les rives occidentales de l'océan Pacifique. Les approches de bloc qui sapent le multilatéralisme centré sur l'ANASE se manifestent dans la création de l'alliance militaire AUKUS, dans laquelle Tokyo, Séoul et un certain nombre de pays de l'ANASE sont poussés à s'engager. Sous les auspices des États-Unis, des mécanismes sont créés pour intervenir dans les questions de sécurité maritime en vue de garantir les intérêts unilatéraux de l'Occident dans la mer de Chine méridionale. Josep Borrell, que j'ai déjà cité aujourd'hui, a promis hier d'envoyer des forces navales de l'UE dans la région. Il n'est pas caché que l'objectif des « stratégies indo-pacifiques » est de

contenir la RPC et d'isoler la Russie. C'est ainsi que nos collègues occidentaux conçoivent le « multilatéralisme efficace » dans la région Asie-Pacifique. »

« Promouvoir la démocratie » : « Depuis la Seconde Guerre mondiale, des dizaines d'aventures militaires criminelles ont été menées par Washington, sans aucune tentative d'obtenir une légitimité multilatérale. Pourquoi, s'il existe des « règles » inconnues de tous ? L'invasion honteuse de l'Irak par la coalition dirigée par les États-Unis en 2003 a été menée en violation de la Charte des Nations unies, tout comme l'agression contre la Libye en 2011. L'ingérence des États-Unis dans les affaires des États post-soviétiques constitue une violation flagrante de la Charte des Nations unies. Des « révolutions de couleur » ont été organisées en Géorgie et au Kirghizstan, un coup d'État sanglant à Kiev en février 2014 et des tentatives de prise de pouvoir par la force en Biélorussie en 2020. Les Anglo-Saxons, qui dirigent avec assurance tout l'Occident, non seulement justifient toutes ces aventures criminelles, mais font également étalage de leur ligne de « promotion de la démocratie ». Mais encore une fois, selon ses « règles » : Kosovo - reconnaître l'indépendance sans référendum ; Crimée - ne pas reconnaître (bien qu'il y ait eu un référendum) ; Ne pas toucher aux Malouines, parce qu'il y a eu un référendum (comme l'a dit récemment le ministre britannique des Affaires étrangères John Cleverly). C'est drôle. »

La géopolitique de la « question ukrainienne » : « Aujourd'hui, tout le monde comprend, même si tout le monde n'en parle pas à voix haute : il ne s'agit pas du tout de l'Ukraine, mais de la manière dont les relations internationales se construiront par la suite : par la formation d'un consensus stable fondé sur un équilibre des intérêts - ou par la promotion agressive et explosive de l'hégémonie. Il est impossible de considérer la « question ukrainienne » indépendamment du contexte géopolitique. Le multilatéralisme présuppose le respect de la Charte des Nations unies dans toute l'interconnexion de ses principes, comme mentionné ci-dessus. La Russie a clairement expliqué les tâches qu'elle poursuit dans le cadre d'une [opération militaire spéciale](#) : éliminer les menaces pour notre sécurité créées par les membres de l'OTAN directement à nos frontières et protéger les personnes qui ont été privées de leurs droits proclamés par les conventions multilatérales, les protéger des menaces directes d'extermination et d'expulsion des territoires où leurs ancêtres ont vécu pendant des siècles, déclarées publiquement par le régime de Kiev. Nous avons dit honnêtement pour quoi et pour qui nous nous battons. »

Le Sud mondial riposte : « Un véritable multilatéralisme au stade actuel exige que l'ONU s'adapte aux tendances objectives de la formation d'une architecture multipolaire des relations internationales. La réforme du Conseil de sécurité doit être accélérée en augmentant la représentation des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. La surreprésentation scandaleuse de l'Occident au sein de ce principal organe de l'ONU sape le multilatéralisme. À l'initiative du Venezuela, le Groupe d'amis pour la défense de la Charte des Nations unies a été créé. Nous appelons tous les États qui respectent la Charte à y adhérer. Il est également important d'utiliser le potentiel constructif des BRICS et de l'OCS. L'UEE, la CEI et l'OTSC sont prêtes à y contribuer. Nous sommes favorables à l'utilisation de l'initiative des positions des associations régionales des pays du Sud mondial. Le Groupe des Vingt peut également jouer un rôle utile dans le maintien du multilatéralisme si les participants occidentaux cessent de distraire leurs collègues des questions d'actualité inscrites à son ordre du jour dans l'espoir d'étouffer le sujet de leur responsabilité dans l'accumulation des phénomènes de crise dans l'économie mondiale. »

Alors, qui enfreint la loi ?

Après ce tour de force concis, il serait immensément instructif de suivre ce que Lavrov répète au monde depuis février 2022, avec des détails constants et atroces : dans l'histoire contemporaine, les auteurs de violations en série du droit international ont été l'hégémon et son groupe de vassaux pitoyables. Pas la Russie.

Moscou était donc tout à fait en droit de lancer l'opération militaire spéciale, car elle n'avait pas d'autre choix. Et cette opération sera menée jusqu'à sa conclusion logique - intégrée dans le nouveau concept de politique étrangère russe publié le 31 mars. La Russie ignorera tout ce que l'Occident collectif pourrait déclencher, car elle considère que l'ensemble du combo agit en dehors des normes du droit international énoncées dans la Charte des Nations unies.

Pepe Escobar

source : Mr. Lavrov's New York Shuffle, [Strategic Culture Foundation](#), le 27 avril 2023

Traduction : [Réseau International](#)

La source originale de cet article est [Strategic Culture Foundation](#)

Copyright © [Pepe Escobar](#), [Strategic Culture Foundation](#), 2023

Articles Par : [Pepe Escobar](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca